Pessac-Magonty

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE avec les élus

à l'issue de L'Assemblée Générale du

SAMEDI 15 février 2020 en présence :

- De Franck RAYNAL Maire de Pessac. Aurélie DI CAMILLO maire-adjointe secteur nature, déléguée événementiel. Jérémie LANDREAU, adjoint au maire, chargé d'environnement développement durable. Stéphane MARI, maire-adjoint secteur cœur de vignes délégué sécurité. Jean Pierre BERTHOMIEUX, conseiller municipal délégué à la voirie et assainissement. Emmanuel MAGES adjoint éducation jeunesse, Laurent DESPLAT, conseiller municipal, délégué aux espaces verts. Zeineb LOUCINI conseillère municipale déléguée à la santé et à la petite enfance.
- La FEDERATION DES SYNDICATS ET COMITE DE QUARTIERS. Roger LEVY Président
- Le COMITE DE QUARTIER DE MAGONTY ET LES HABITANTS DE MAGONTY

Cette rencontre a été organisée pour répondre aux questions déposées par les habitants lors de la soirée « galette des rois » complétée par des questions spontanées dans la salle, et du Comité de quartier.

INCIVILITES

Question:

Place de Magonty! Comment régler les problèmes récurrents d'incivilité?

Réponse :

« Il faut harceler les contrevenants, être persévérants et dissuasifs. Pour ce faire une présence policière accrue s'impose ».

PESSAC présente le taux le plus faible de délinquance sur l'ensemble des cinq villes : Pessac, Talence, Villenave, Bègles, Gradignan.

Les effectifs de la police municipale ont été multipliés par trois (actuellement 24 agents). Depuis peu les contrôles ont été prolongés jusqu'à 1 h du matin 5 jours sur 7 (hors dimanches et lundis).

Vidéosurveillance :

Avant l'été 2020 il y aura 42 caméras sur PESSAC qui enregistreront en permanence. La municipalité a prévu l'installation d'un PC sécurité qui permettra de déclencher une intervention en temps réel en cas de problème. Le quartier de Magonty sera équipé d'ici fin 2020.

La règlementation autorise la conservation des images sans dépasser 1 mois sauf procédure judiciaire en cours. La municipalité a fait le choix de ne garder ces images que pendant 15 jours.

La participation citoyenne est également efficace, elle a permis de déjouer 2 cambriolages.



INCIVILITES / VOIRIE

Questions:

- a) <u>Avenue de Matonty</u>: les fossés sont remplis de détritus, papiers, plastiques, ... l'entretien des fossés n'est pas suffisant
- b) Le nettoyage des fossés devrait être réalisé avant les travaux de fauchage afin d'éviter le broyage des détritus, source de pollution.
- c) <u>Rue des bouleaux</u>: il faudrait nettoyer les trottoirs, les fossés, et retirer les trois épaves qui s'y trouvent actuellement

Réponses :

Il faudrait sensibiliser les gens par voie d'affichage.

Effectuer des contrôles et verbaliser les pollueurs

La Mairie va contrôler la périodicité des nettoyages

La police municipale est intervenue concernant le retrait des épaves dès réception des questions qui lui avaient été transmises.

SECURITE

Question:

Il serait souhaitable d'installer des défibrillateurs dans les lieux publics, qu'ils soient en état de marche et accessibles depuis l'extérieur (il y en avait un dans la Maison de Quartier, il a disparu),

Réponse:

Le défibrillateur de la maison de quartier va être remplacé. La Mairie est bien consciente de ce besoin pour tous les lieux publics de PESSAC.

ECOLOGIE

Questions:

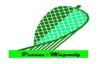
- a) Il faudrait faire une information sur les ressources en eau potable sur le territoire de Bordeaux Métropole
- b) Golf: A quelle profondeur est le forage du golf? S'agit-t-il d'une nappe superficielle ou d'une nappe profonde?

Réponses:

- a) C'est Bordeaux Métropole qui gère.
- b) Le golf est privé, la Mairie n'a pas ces informations.

Un Magontin interpelle le Maire pour signaler que l'éclairage fonctionne 24 heures/24 au lotissement Concordia.

<u>Réponse</u>: Un service de la mairie est chargé de répondre à tous les problèmes du quotidien des Pessacais, son adresse électronique est : « espaces-publics@mairie-pessac.fr ».



ENVIRONNEMENT

Question:

Prolifération des moustiques ! Quels sont les traitements pour les éliminer ?

Réponse:

Nous devons changer nos comportements et accroître notre vigilance. Bordeaux Métropole a créé un service depuis le 1^{er} janvier pour travailler sur la démoustication, son rôle est la diffusion de l'information et la prévention (la participation de PESSAC est de 40 000 Euros)

- Il ne faut pas laisser de récipients contenant de l'eau à l'extérieur,
- il faut traiter les gites larvaires (eaux stagnantes, piscines non utilisées,...),
- On peut envisager une campagne d'incitation à l'installation de nids pour les oiseaux ou les chauvesouris, les prédateurs naturels des moustiques (il est possible de s'en procurer auprès de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).
- En 2019 le Comité de quartier avait invité un représentant de l'écosite du Bourgailh pour sensibiliser les habitants à la lutte contre les moustiques, cette démarche sera renouvelée en 2020.

URBANISME

Question:

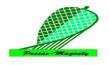
Pouvez-vous nous donner des informations sur l'avenir du terrain Desbons et du terrain de l'ex Pacha ?

Réponse:

Le terrain DESBONS qui a été préempté par la Métropole sur demande de la Mairie fera l'objet d'un éco-quartier. Un cahier des charges va être établi conjointement avec la Mairie, les comités de quartier et les riverains. Le projet devra faire preuve d'exemplarité en matière d'écologie.

Le Terrain ex. PACHA : Après la concertation de 2016 le nombre de logements sera limité à 100. Dans ces conditions et pour des raisons de rentabilité, aucun projet n'a été présenté.

La qualification « EBC » a été rétablie côté Chappement : Quartier de Cap de Bos, le long de l'avenue du Dauphiné près de l'extension du bassin, rue Aliénor d'Aquitaine.



VOIRIE

Questions:

- a) Pacification de la circulation rue des fauvettes et rue de la poudrière,
- b) Sécurisation des carrefours rue du merle et rue de la princesse.
- c) Y-a-t-il un calendrier : concernant l'aménagement du carrefour du Pacha?
- d) De l'aménagement d'un chemin doux entre l'avenue de Magonty et la rue des Fauvettes ?
- e) Dossier PAVE sur le quartier? Peut-on envisager un délai plus court sur l'aménagement d'un trottoir rue du Port aérien, entre ESAT et av. du Maréchal de Lattre de Tassigny?

Réponses :

a et b) Rue des fauvettes et rue la poudrière :

Il s'agit de quartiers d'évitement (délestage GPS, Waze ...) ils n'ont pas été aménagés pour répondre à une telle circulation.

La Mairie s'emploie à sécuriser la circulation en mode doux : vélos, piétons. Un plaidoyer a été signé avec les municipalités environnantes pour assurer la continuité entre villes. Pour le quartier : prolongement de la rue de Beutre, Pessac vers l'avenue de Coutillas, Mérignac.

« Il faut avoir une vue d'ensemble du quartier pour répondre aux problèmes de circulation ».

c) Aménagement carrefour du Pacha:

Pour éviter que trop d'acteurs interviennent Bordeaux Métropole a été désigné Maître d'ouvrage. Le plus logique serait un rond-point à quatre branches mais le Maire de Cestas tient à faciliter l'accès au centre commercial de Gazinet, un second rond-point (plus petit) sera peut-être créé plus loin. La décision devrait intervenir dans l'année.

Favorable au principe, la municipalité de Cestas risque d'être réticente à participer au financement; la charge financière en sera d'autant plus importante pour les Pessacais, également pour la Métropole.

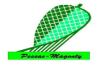
Une étude préliminaire interviendra fin 2020, une concertation publique sera possible en 2021.

d) Aménagement d'un chemin doux entre l'avenue de Magonty et la rue des Fauvettes :

Une rétrocession est envisagée, mais d'autres acquisitions foncières sont nécessaires.

e) Dossier PAVE sur le quartier? Peut-on envisager un délai plus court sur l'aménagement d'un trottoir rue du Port aérien, entre ESAT et av. du Maréchal de Lattre de Tassigny?

« On ne peut pas faire tout à la fois. Pour un aménagement plus rapide de l'Avenue du Port Aérien on peut envisager une substitution du projet « requalification de la rue de Romainville, cheminement doux pour aller au bois des Sources du Peugue et au centre équestre. Avant toute décision une étude sera faite sur les priorités. »



AMENAGEMENT CHEMINS DOUX

Questions:

- <u>a)</u> <u>Bourgailh</u>: Est-il prévu d'augmenter le nombre de parkings, de prévoir des bancs sur le circuit vélo et sur le skate parc, sur les aires de loisirs en général? L'installation de poubelles serait aussi nécessaire.
- <u>b)</u> <u>Le long du Peugue</u> : <u>Serait-il possible de prévoir des bancs le long du Peugue depuis la rue du Port aérien jusqu'à proximité du lac de Cap-de-Bos ?</u>
- c) Il serait utile de prévoir des toilettes sur les espaces précités

Réponses :

- a) Le nombre de poubelles a été multiplié par 2 et 6 bancs en béton ont été ajoutés fin 2019.
- b) La Mairie a acquis un terrain de 2 ha avenue de Beutre, une maison va être démolie et 80 places de parking supplémentaires vont être créées, sans dégrader le cadre champêtre du site ni couper d'arbre!
 - c) Il y a actuellement 2 toilettes sèches au Bourgailh, une troisième sera installée bientôt. Il est également possible d'en prévoir dans le bois des sources du Peugue; bancs et poubelles seront également installés le long du Peugue.

TRAITEMENT DES DECHETS

Questions d'un Magontin:

Actuellement il y a un ramassage hebdomadaire pour les déchets recyclables, et deux ramassages de déchets non recyclables par semaine. Serait-il possible d'inverser ce rythme ?

Serait-il possible de reporter le ramassage le lendemain lorsque le ramassage des déchets recyclables tombe un jour férié (comme cela se fait pour les déchets non recyclables) ?

Serait-il possible de prévoir la collecte des déchets verts un peu plus tôt dans l'année?

Réponses:

Ramassage des poubelles :

La gestion est assurée par Bordeaux Métropole qui expérimente différentes solutions sur 3 zones :

- Pesée des déchets (ce qui ne paraît pas satisfaisant),
- Tarification en fonction de la présentation du bac.
- Une inversion du rythme de ramassage des déchets recyclables (2 par semaine) et des déchets non recyclables (1 par semaine) est à l'étude

La facturation à la présentation semble la plus intéressante.

La collecte des déchets verts proposée par la Mairie a été bien accueillie par les Pessacais, actuellement 7 450 familles disposent d'un bac voire de deux bacs (le 2ème est payant, mais la collecte reste gratuite).



TRANSPORTS - MOBILITE

Questions:

Serait-il possible d'améliorer la desserte du quartier ? L'obtention d'une station V'CUB serait intéressante pour le quartier

Réponses:

« Les stations V'CUB sont accordées au compte-gouttes ».

Fin 2020, il sera possible d'aller de la gare de Gazinet/Cestas à Libourne sans changer de train, il serait plus judicieux de prévoir une station V'CUB à la gare de Gazinet ou de prévoir un parking sécurisé.

La délégation de Service Public Transports expire en 2023, le cahier des charges sera réétudié en 2020 pour redéfinir la nature des besoins. Kéolis sera donc mis en concurrence.

Pour information : Kéolis expérimente un mode de transport alternatif et à la demande.

Question d'un Magontin

Au sujet de la sécurisation des arrêts de bus scolaires : Cette personne a fait remarquer que certains arrêts sont dans l'herbe et qu''il n'y a rien pour protéger les enfants des véhicules.

Ce à quoi le Maire a répondu que la sécurité des enfants est importante et que l'installation de « bouts de trottoirs » est envisageable pour sécuriser les arrêts.

LOCATION DE SALLES

Questions:

- a. <u>des Magontins</u> souhaiteraient pouvoir louer des salles à la municipalité. Il serait intéressant de prévoir un système de réservation.
- b. du Comité:

Depuis la restauration de la maison de quartier l'eau coule du toit, de la porte d'entrée, le long des fenêtres. Le sol se dégrade : joints du lino décollés. On constate un non-respect des lieux, du matériel : chaises, tables, saleté de la salle, etc.

Il serait souhaitable d'avoir un chariot pour déplacer les chaises afin de ne pas les traîner.

<u>Réponses</u>:

- a) Toutes les salles de PESSAC sont réservées par des associations ; il s'agit parfois de réservations de précaution, aussi il est prévu de mettre en ligne la réservation des salles de la commune, ce qui permettra peut-être de libérer des tranches horaires.
- b) Des travaux auront lieu dans la maison de quartier du 2 au 9 mars, un chariot sera attribué.



RAPPEL:

<u>Domaniales du golf</u> : Il y a toujours des dépôts d'ordures face à l'entrée du lotissement. (Champs côté Mérignac)

<u>Déchetterie</u>: Les dépôts sauvages sont récurrents, quand installera-t-on des caméras de surveillance ? Quand les contrevenants seront-ils verbalisés ?

Réponses:

La Mairie de PESSAC relance régulièrement la Mairie de MERIGNAC sans succès.

Pourquoi pas des caméras dans le cadre de notre déploiement complémentaire.

Fin du débat vers 13 h C'est autour d'un apéritif que les échanges personnels ont continué.

UN GRAND MERCI • A M. le Maire et aux élus pour ce débat, aux habitants pour leur participation et leur soutien au Comité de quartier.